DÉCISION DU CONSEIL
du 31 janvier 2000
portant nomination d'un membre britannique du Comité des régions

(2000/110/CE)

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité instituant la Communauté européenne, et notamment son article 263,

vu la décision du Conseil du 26 janvier 1998 [1] portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions,

considérant qu'un siège de membre titulaire du Comité des régions est devenu vacant à la suite de la démission de Mme Pam Warhurst, membre britannique, portée à la connaissance du Conseil en date du 25 mai 1999;

vu la proposition du gouvernement britannique,

DÉCIDE:

Article unique

Mme Muriel Mary Barker est nommée membre titulaire du Comité des régions en remplacement de Mme Pam Warhurst pour la durée du mandat de celle-ci restant à courir, soit jusqu'au 25 janvier 2002.

Fait à Bruxelles, le 31 janvier 2000.

Par le Conseil
Le président
J. PINA MOURA

[1] JO L 28 du 4.2.1998, p. 19.